

Les EHS de la Drôme se rencontrent

Lors d'une réunion de l'association Poem26.

Une vingtaine de personnes, dont une majorité d'électrohypersensibles (EHS), participait à une réunion organisée le jeudi 7 juillet par l'association Poem26. Elle avait pour but, outre les informations transmises par la présidente Catherine Neyrand concernant l'actualité des OEM (ondes électromagnétiques), de mettre en relation de nouvelles personnes souffrant d'intolérance aux ondes ou d'électrohypersensibilité avec des adhérents de l'association.

Lors de ces échanges fructueux, il fut mis à jour que certains EHS connurent (certains mêmes très récemment) de vrais moments de désespoir, ne se sentant ni écoutés ni compris dans des milieux aussi bien familial, professionnel que médical.

Cette non-écoute, pour de nombreuses personnes présentes, rendait leur vie quotidienne très difficile.

Acouphènes, maux de tête intenses, sensations vertigineuses, brûlures cutanées insupportables, crises de tétanie, sciatiques soudaines furent quelques-uns des nombreux maux qu'égrenèrent les participants, les obligeant à arrêter leur travail et/ou à faire des choix drastiques.

Ainsi, pour trois d'entre elles très gravement atteintes, ces souffrances les amenèrent à quitter travail, famille et logement et à entrer en errance pour trouver un lieu non exposé aux OEM pour tout simplement Vivre !

Il fut aussi mis en lumière, chez un intervenant, que la sensibilité extrême aux pollutions chimiques pouvait se coupler avec une hypersensibilité aux pollutions électromagnétiques.

Par l'intermédiaire d'associations, notamment Poem26, plusieurs signes positifs pour aider les personnes en difficulté, voire en détresse, existent et sont porteurs d'espoir.

On peut ainsi énumérer :

- l'acquisition et l'utilisation d'un appareil détecteur d'ondes tel le cornet ED15SA comme l'indiquait Gilbert L, membre très actif de Poem26, est une démarche indispensable pour se déplacer en ville, dans les commerces, administrations ou autres établissements fréquentés quotidiennement. Cela afin de trouver un lieu le moins exposé aux ondes.

- l'existence de quelques médecins régionaux et nationaux qui proposent des bilans, diagnostics, soins et recommandations pour améliorer la réponse aux maux des EHS.

- le fait que certains services hospitaliers tel celui de Romans mais aussi en Rhône-Alpes sont à l'écoute des problèmes de santé posés. Ainsi, soit le lieu n'est pas exposé au wifi et aux téléphones portables, soit les appareils sont déconnectés afin de permettre l'hospitalisation de ces patients.

- enfin certains EHS sont reconnus

par leur MDPH comme handicapés. Telle Marine Richard qui, après jugement à Toulouse, a reçu une allocation pour vivre.

L'association Poem26 reste très préoccupée par la venue prochaine de nouvelles fréquences utilisées (169MHz) permettant le tout connecté. Combien de personnes encore deviendront-elles victimes des ondes sans comprendre ce qui leur arrive ?

Le nouveau rapport de l'ANSES du 7 juillet 2016 concernant les enfants et les ondes devrait enfin réveiller les consciences : du fait de leur petite taille, les nourrissons et les enfants sont plus exposés aux rayonnements alors que leur organisme est en plein développement. Des troubles de la cognition et du sommeil, du stress, de l'anxiété sont mis en évidence.

Mais n'oublions pas aussi que leur corps physique est agressé jusqu'à un certain seuil de tolérance à l'origine de douleurs, maux de tête, nausées... comme les adultes intolérants aux ondes.

Il est urgent d'informer sur ces rayonnements artificiels bien moins tolérés qu'on voudrait nous le faire croire par les organismes vivants en présence de l'électromog permanent pour que les générations à venir puissent vivre sagement !

Pour Poem26
Catherine Neyrand

BON à SAVOIR

Trop de nanoparticules dans les aliments

Des nanoparticules ont été identifiées dans de nombreux produits alimentaires, sans être mentionnées sur l'étiquetage pourtant obligatoire. De nombreuses études scientifiques montrent que ces substances peuvent franchir les barrières et ainsi se disséminer dans le corps humain et l'environnement, entraînant de nombreux effets toxiques, tels que des dommages sur l'ADN, une perturbation du fonctionnement cellulaire ou un affaiblissement du système immunitaire... Dans une étude publiée en avril 2014, l'Anses (Agence nationale sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail) avait déjà pointé du doigt la toxicité de ces substances pour l'Homme.

(Source : UFC-Que Choisir de la Drôme)